

Projet Tuteuré 1 : Consignes et barème pour le dossier

La date butoire pour le rendu des projets est fixée au **5 février 2019 minuit**. Tout retard sera pénalisé de 1.5 points par tranche de 4 heures de retard sur la note du dossier. Les dossiers sont à envoyer par mail en version '.pdf' à l'adresse : florian.kolbl(at)u-cergy.fr (remplacer le (at) par @).

Les critères de notation pour la partie dossier sont résumés dans le tableau suivant :

Cahier des charges	<ul style="list-style-type: none">- paragraphe introductif expliquant le sujet dans sa globalité- rédigé sous forme de liste détaillée (expliquée)- permet de répondre au problème posé	5 <i>1</i> <i>2</i> <i>2</i>
Projet	<ul style="list-style-type: none">- le travail présenté est un produit fini- qualité du rendu (spécifique au sujet)	5 <i>2</i> <i>3</i>
Rédaction	<ul style="list-style-type: none">- le rapport est structuré avec un plan clair et consultable- orthographe, grammaire, cohérence du français- le rapport est complet- contenu des explication sur le projet	5 <i>1</i> <i>1</i> <i>1</i> <i>2</i>
gestion de projet	<ul style="list-style-type: none">- la charge de travail est équitablement répartie entre les membres de l'équipe- les outils de management de projet (gant, prévisionnel, compte-rendus de réunion...) sont correctement utilisés- assiduité, constance dans le travail d'équipe	5 <i>1</i> <i>2</i> <i>2</i>